

Economie | Center Parcs Lot-et-Garonne : 300 postes à pourvoir



Le vendredi 22 mars dernier, un parterre de politiques et d'instances départementales étaient réunies au sein de l'Hôtel du Département à Agen afin de créer un comité emploi et, ainsi, travailler à l'embauche de 300 personnes pour faire vivre le site Center Parcs dont l'ouverture est prévue avant la saison d'été 2021. Ce comité est coprésidé par l'État, le Conseil régional et le Conseil départemental, en partenariat avec la Communauté de Communes des Coteaux et Landes Gascogne, Pôle emploi et le groupe Pierre & Vacances-Center Parcs...

Dresser un inventaire des besoins en main d'œuvre, faciliter la mise à disposition de ressources et la mise en relation avec multiples partenaires permettant le recrutement et, enfin, coordonner les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Voilà les missions du comité emploi qui vient de voir le jour à l'Hôtel du département à Agen afin de pourvoir les quelque 300 emplois nécessaires à l'exploitation du domaine Center Parcs. Le Comité emploi se décline en un comité de pilotage rassemblant les partenaires institutionnels et les comités techniques Emploi-Formation-Insertion qui pourront être élargis à d'autres acteurs institutionnels du territoire en fonction des besoins du moment.

85 % de CDI

Ces 300 emplois directs seront pour 63 % d'entre eux des temps complets et pour 85 % d'entre eux des CDI. Dans le détail : 18 dans la restauration, 18 dans les boutiques, 45 dans les loisirs, 40 dans l'accueil et l'administration et 137 dans la maintenance et le ménage. Aussi, les dépenses des visiteurs généreront une création supplémentaire d'emplois de 12 équivalents temps plein (ETP) en Lot-et-Garonne et de 23 ETP en Région. L'animation de ce comité sera assurée par l'État. Ses travaux seront organisés selon un calendrier prévisionnel visant à accompagner au mieux les personnes et assurer l'adaptation individuelle au poste. À partir du 1^{er} trimestre 2020, une information du public sur les territoires et un travail au renforcement des offres de formation seront réalisés ; fin 2020, une mise en ligne des postes, des pré-recrutements et des tests d'aptitudes seront effectués ; enfin, au cours du 1^{er} trimestre 2021, une formation « adaptation au poste de travail » sera proposée aux futurs salariés.



Une co-construction du projet

Pour faire naître ce projet, les acteurs locaux se sont retrouvés pour s'assurer d'une réelle adéquation entre le projet et le territoire. Le projet Center Parcs est le fruit d'un long travail partenarial sur le plan juridique et financier d'une part, environnemental et d'aménagement territorial d'autre part, avec pour objectif de « structurer la destination touristique Lot-et-Garonne », tient à préciser Pierre Camani, président du Département. Pour rappel, ce projet de Center Parcs, le premier dans le Sud de la France, a pu voir le jour suite à l'avis favorable émis par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), le 23 mars 2017, en soulignant que « la démarche 'éviter, réduire, compenser' était remarquablement menée. L'intérêt de la biodiversité et l'absence de contraintes environnementales fortes ont été un critère majeur », souligne le CNPN.

?Béatrice Lagarde, préfète de Lot-et-Garonne, Pierre Camani, président du Conseil départemental, Jean-Michel Klotz, directeur général adjoint du groupe Pierre & Vacances – Center Parcs, Jacques Bilirit, vice-président du Conseil départemental, Sandrine Derville, vice-présidente du Conseil régional, Guillaume Moliérac, conseiller régional, Raymond Girardi, président de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne, Hélène Vidal, conseillère départementale du canton des Forêts de Gascogne, Michel Darrouman, maire de Pindères et Claude Gally, maire de Beauziac présents lors du lancement du comité emploi.



Sybillé Rousse

*Crédit Photo : CabinetArchitectureArt'ur / CL
Publié sur aqui.fr le 31/03/2017
[Url de cet article](#)*